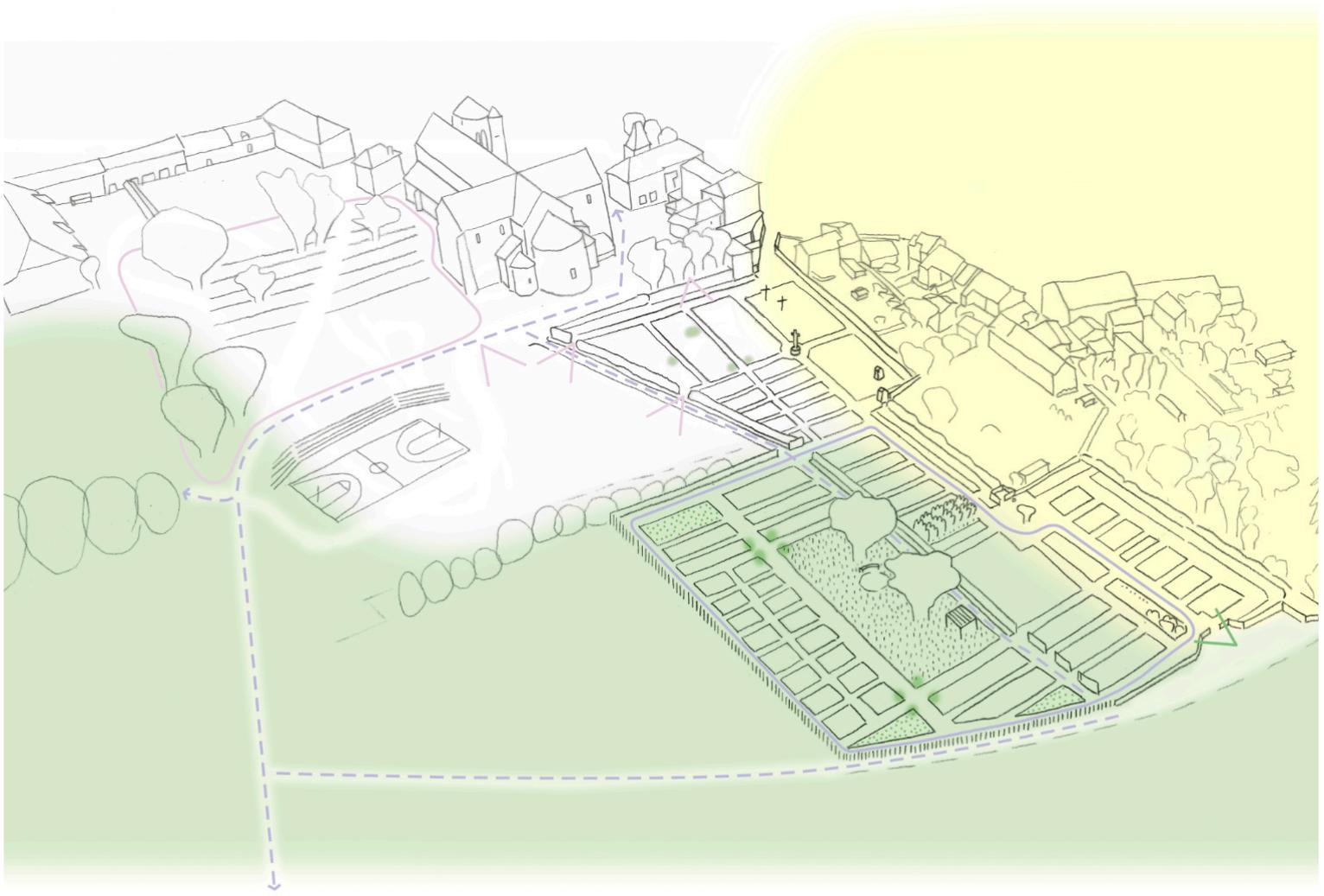


ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

Longpont-sur-Orge

Envisager le cimetière comme interface
entre le centre-ville historique et les paysages naturels de la vallée de l'Orge

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune dans sa réflexion
sur la requalification et l'extension de son cimetière situé sur
les coteaux de la vallée de l'Orge, et à proximité de la basilique
Notre-Dame-de-Bonne Garde, classée monument historique.



Le travail d'identification des différents tissus communaux a permis d'orienter les futurs aménagements du cimetière et de son extension.
Action menée en 2022-2024

Les partenaires :

Le point de départ

La ville de Longpont-sur-Orge souhaite agrandir son cimetière communal, arrivé à saturation. Elle décide de se faire accompagner par le CAUE de l'Essonne afin de construire le projet en association avec la DRIEAT et l'UDAP, deux services déconcentrés de l'État qui assurent le maintien et la promotion de la qualité patrimoniale, architecturale, paysagère et urbaine dans les sites protégés.

Ce cimetière est particulièrement soumis à protections, car situé en périmètre classé, en périmètre monument historique (MH) et en site patrimonial remarquable. La ville veut également associer les habitants dans la réflexion et penser le cimetière comme une interface, un lieu incontournable de la commune entre la vallée de l'Orge et son centre-ville.

L'objectif de la mission CAUE à Longpont-sur-Orge

En concertation avec les élus, les services et les habitants de la commune, notre accompagnement commence par un état des lieux du contexte paysager particulier de la commune, un territoire entre centre-ville historique et milieux naturels ouverts, boisés et humides. A partir de cet état des lieux et au regard de l'aménagement du cimetière et de son extension, il s'agit de dégager des pistes de réflexion et des grandes orientations pour le devenir du lieu.

Nous nous sommes également attachés à mettre en place un dialogue continu avec les services de la DRIEAT et de l'UDAP pour la validation du programme en site classé.



Le périmètre du site classé et des zones d'alerte des espaces humides.

Le déroulé

L'accompagnement du CAUE s'est fait en plusieurs temps :

1| Récolter

Le premier temps de travail avec la commune a permis la récolte d'éléments constituant le socle des réflexions : la vallée de l'Orge et son site classé, le centre-ville et sa basilique Notre-Dame-de-Bonne-Garde, monument historique (MH).

Nous avons mené deux ateliers à l'**automne 2022** avec élus, services et habitants, afin de comprendre les perceptions de chacun sur le cimetière actuel, ainsi que les enjeux, besoins et inquiétudes liés à l'aménagement et à la gestion de l'extension du cimetière.

Un questionnaire a été distribué aux participants, axé sur trois thématiques inhérentes aux cimetières : le cadre paysager, les installations funéraires et la biodiversité. Cet outil a servi de support pour des échanges riches entre participants et a permis de dégager des premières pistes de réflexions communes.

2| Proposer

Une fois ces éléments rassemblés et sur la base de références, nous avons travaillé en atelier avec la commune **début 2023** et ainsi nous avons pu élaborer un récit commun permettant de penser le cimetière dans son territoire :

- réfléchir à la requalification du cimetière existant, ses principes de végétalisation et de circulation.
- penser l'organisation spatiale de l'extension, son interface avec l'existant, ses accès, ses ouvertures sur le paysage, ses limites, son accueil du public, sa logistique...

Les échanges que nous avons eus avec les élus et services de la commune sur ces différents sujets ont permis de dégager des orientations et des leviers d'actions pour l'aménagement du cimetière :

- tirer parti de la topographie existante, faire du cimetière un axe de passage, une articulation entre le tissu urbain de la commune et les espaces naturels de la vallée.
- faire du cimetière un espace d'expérimentation à la croisée des enjeux environnementaux avec le site classé, et des enjeux historiques avec les abords MH.



Historique sur les hauteurs, moderne sur le bas, le cimetière de Longpont-sur-Orge est à flanc de coteau, avec des vues à valoriser sur la vallée de l'Orge.

3| Orienter

Sur la base des échanges entre la commune et le CAUE, un plan programme de l'extension du cimetière a pu être débattu avec la DRIEAT et l'UDAP **début juillet 2023**. Il a permis de préciser des points de vigilance et des prérequis dans l'aménagement du cimetière : temporalité pour le projet, stratégie végétale et covisibilités, matérialité des limites, chemins de randonnée, perméabilité des sols, logiques des allées, densités et reprises de concessions.

En 2024, le CAUE accompagne la commune pour la mise en place d'études complémentaires (études des zones humides, écologiques, de faisabilité...). Ces études viendront étayer le programme et serviront à spécifier le travail de la maîtrise d'œuvre.

CAUE+

- Mener une démarche participative.
- Favoriser une médiation autour du projet.
- Echanger avec différents partenaires.
- Changer les perceptions.
- Mettre en lumière le patrimoine naturel et historique.

